

LETTRE D'INFORMATION

# SITE PILOTE DE LA BASSÉE

## AU SOMMAIRE

De nouvelles investigations  
réalisées en 2016

**PAGE 2**

La concertation se poursuit –  
les temps forts

**PAGE 3**

Les prochaines étapes

**PAGE 4**

### LE PROJET DE SITE PILOTE EN BREF

Le projet d'aménagement  
de la Bassée poursuit deux  
objectifs dans une perspective  
de développement durable :

**UN OBJECTIF  
DE DIMINUTION  
DES EFFETS D'UNE INONDATION  
majeure en Île-de-France**

**UN OBJECTIF  
DE VALORISATION ÉCOLOGIQUE**  
de la zone humide de la Bassée aval

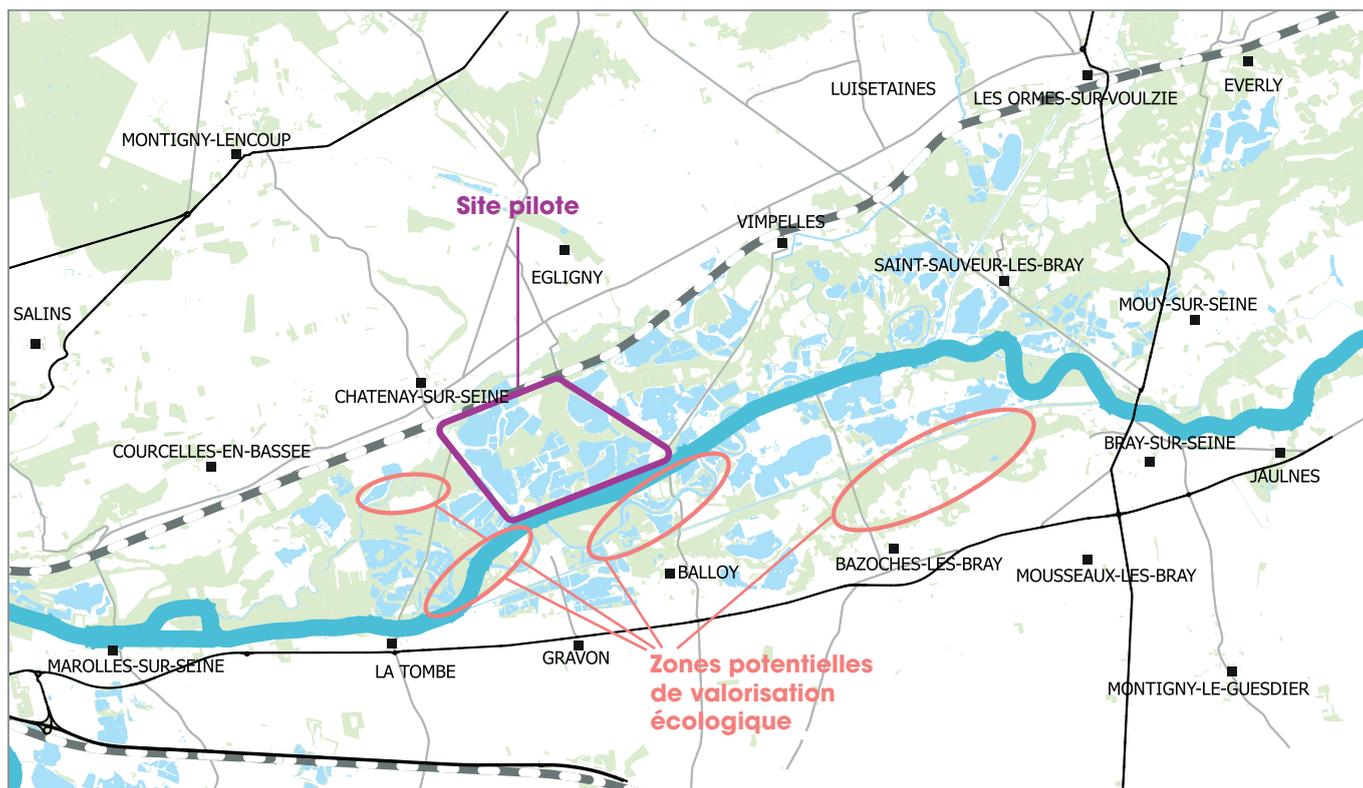


## 2016 : démarrage des investigations nécessaires à la conception du projet

À la suite du débat public réalisé en 2011/2012, l'EPTB Seine Grands Lacs a choisi d'aménager un premier site pilote, représentatif, fonctionnel et expérimental.

À l'issue d'une analyse multicritères, l'emplacement du site pilote et des zones potentielles de valorisation écologique ont été validés en 2015. Le site pilote permettra de stocker, en période de forte crue, un volume de près de 9 millions de m<sup>3</sup> dans un espace de 400 ha délimité par environ 8 km de digues.

Le programme de valorisation écologique axé sur des mesures de restauration des zones humides et d'annexes hydrauliques permettra de favoriser le développement des espèces emblématiques de la Bassée.



Retrouvez le fonctionnement du site pilote  
sur la chaîne de l'EPTB Seine Grands Lacs  
ou sur [www.seinegrandslacs.fr](http://www.seinegrandslacs.fr)



Choix du site pilote à l'issue des études menées en 2014 et 2015

## De nouvelles investigations réalisées en 2016

### LES INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES SE POURSUIVENT

Suite au choix du site pilote et des principaux sites potentiels de valorisation écologique, 2016 a été l'année de la réalisation des inventaires complémentaires sur ces zones et leurs abords.

Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés dans les étangs du site pilote, de même que pour la flore et la faune (oiseaux, mammifères, reptiles, papillons, libellules...). Ils ont permis de constituer un état de référence des milieux avant aménagement.

Par ailleurs, ils ont offert la possibilité de s'assurer que les milieux prospectés évoluaient peu, tout en constatant une légère banalisation des espèces du fait de l'absence de gestion.

Mise en œuvre du protocole expérimental - Hydrosphère >



### UN PROTOCOLE INNOVANT

Obtenir des données exhaustives sur la faune des étangs n'est pas aisé. Les protocoles traditionnels ne révèlent pas toute la diversité qui se cache sous l'eau. Soucieux du maintien de la diversité écologique des sites, l'EPTB Seine Grands Lacs, appuyé par des bureaux d'études spécialisés, a décidé de mettre en place un protocole expérimental non intrusif. L'objectif est de déterminer les espèces présentes dans l'étang en fonction de leurs traces d'ADN (marquage génétique propre à chaque espèce).

Anguilles, brochets, ablettes, gardons, silures ou encore des brèmes ont notamment pu être détectés par cette méthode.



Relevé des niveaux de la nappe souterraine - Hydratec Selec

### UN RÉSEAU DE SUIVI QUALITATIF ET QUANTITATIF DES EAUX DE SURFACE ET DE LA NAPPE

Les piézomètres sont des systèmes permettant de mesurer le niveau des nappes souterraines. Le réseau existant, implanté en 2002 a été remis en état et la mise en place de nouveaux points de mesure, notamment au sein du site pilote, est envisagée en 2017.

Ce réseau sera constitué de plus de 120 piézomètres dont 40 équipés de capteurs afin de suivre le niveau des nappes de manière continue.

Ce réseau est coordonné et optimisé avec celui mis en place par Voies Navigables de France, dans le cadre du projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray et Nogent-sur-Seine. Les niveaux d'eau au sein de l'Auxence, de la Seine et de quelques plans d'eau seront également suivis, et des mesures de la qualité des eaux seront effectuées.

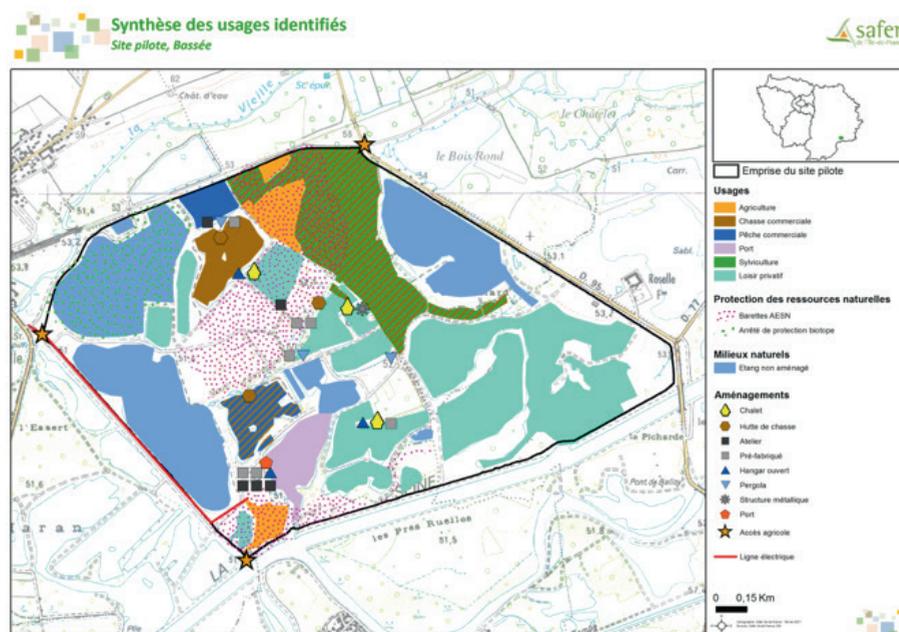
### ANALYSE DU FONCIER ET DES USAGES LOCAUX

Afin de connaître de manière plus précise les usages et les différents propriétaires du site pilote, une étude spécifique a été conduite avec l'implication de la Safer. Les propriétaires principaux du site pilote ont été rencontrés afin d'identifier les aménagements et usages présents sur leur propriété. En complément, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des propriétaires du site pilote. À ce jour, 80 % de la superficie du site a pu être analysée.

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE PILOTE

Nombre de propriétaires	81
Nombre de parcelles	626
Taille moyenne des parcelles (en m <sup>2</sup> )	6 410
Superficie totale concernée (en ha)	400

Cet état des lieux confirme la diversité des usages et aménagements présents au sein du site pilote.



## La concertation se poursuit



Alors que nous allons entrer dans la 5<sup>e</sup> année de concertation après la fin du débat public qui s'est tenu en 2011-2012, tous les acteurs du territoire qui connaissent désormais bien le projet et son maître d'ouvrage, ont pu constater les avancées au cours de l'année 2016.

Plusieurs rencontres ont eu lieu, la plus emblématique étant sans doute la visite en septembre des lacs-réservoirs Seine et Aube gérés par l'EPTB, qui a permis à un certain nombre d'élus de se figurer les aménagements potentiels envisageables sur un site tel que celui du futur site pilote. La réflexion engagée en juillet à l'initiative de la sous-préfète de Provins, ainsi que les ateliers du territoire qui se sont tenus en 2016 vont permettre de mieux définir les mesures d'accompagnement autour du projet.

La concertation et le dialogue se poursuivent donc dans un climat constructif. L'implication des acteurs et la qualité d'écoute de l'équipe en charge du projet permettent de cheminer dans de bonnes conditions de coopération.

”

Isabelle JARRY

Garante CNDP de la Concertation post-débat

En 2016, des rencontres avec les partenaires institutionnels, scientifiques et des propriétaires des étangs ont permis d'exposer les méthodologies d'inventaires, en particulier piscicoles.

### PREMIÈRE COMMISSION D'EXAMEN DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET - JUILLET 2016

Sous la présidence de la sous-préfète de Provins, cette commission définit les mesures d'accompagnement pour le territoire qui pourraient être développées parallèlement au projet. Cette démarche reprendra à l'issue des conclusions des ateliers du territoire - initiés par les services de l'État et portés par la Communauté de communes Bassée-Montois - et qui devraient permettre d'élaborer un projet de territoire d'ici fin 2017.

### VISITE TECHNIQUE DES LACS-RÉSERVOIRS

Une visite technique des lacs-réservoirs Seine et Aube, dont Seine Grands Lacs est gestionnaire, a été organisée en 2016 avec de nombreux élus locaux de la Bassée.

En plus de la visite des installations du lac Seine, le fonctionnement des lacs réservoirs a été expliqué et des opérations d'éducation à l'environnement et de classes nature ont été présentées. Pour finir, la présentation des actions de développement touristique (observatoire ornithologique, piste cyclable) et de restauration écologique (lutte contre les espèces invasives, restauration de mare) en lien avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient ont été exposées.



## DES RENCONTRES AVEC LES AUTRES GESTIONNAIRES

Seine Grands Lacs s'est rapproché de plusieurs gestionnaires français afin de bénéficier d'un retour d'expérience sur des ouvrages de rétention temporaire des crues déjà existants. Les thèmes abordés ont notamment porté sur les suivis environnementaux mis en place, les protocoles d'indemnisation ainsi que l'entretien et le contrôle des ouvrages.

Des visites sur sites ont eu lieu à Longueuil-Sainte-Marie (aménagement réalisé par l'Entente Oise Aisne) et à Mouzon (zone de ralentissement dynamique réalisée par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Meuse dans les Ardennes).

Zone de ralentissement dynamique à Mouzon



## LA CRUE DE JUIN 2016

La crue de juin 2016 a fortement touché l'Île-de-France. Cet épisode atypique a été formé par une montée des eaux très violente sur les affluents de la Seine tels que le Loing ou l'Yerres et a provoqué la crue la plus importante observée à Paris depuis 1982. S'il avait été opérationnel à cette date, l'aménagement de la Bassée aurait été sollicité durant cet événement pendant quelques jours, permettant de limiter de manière significative les niveaux de crue entre Montereau et Paris.



© Marion Cauvin



## Les prochaines étapes Et en 2017 ?

### ► DÉSIGNATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le 6 janvier 2017, les élus de l'EPTB Seine Grands Lacs ont procédé à la sélection du groupement de maîtrise d'œuvre constitué de SÉTEC, ARTELIA, ECOSPHERE et LWA.

Ces derniers ont débuté leur prestation en mars. Le groupement réalisera, pour l'EPTB, les études de conception détaillée du site pilote, l'intégration paysagère du projet, les études réglementaires (permettant notamment l'autorisation des travaux), et enfin le suivi des travaux.

Il s'agit d'une prestation essentielle pour la réussite du projet puisqu'elle permettra d'allier la meilleure efficacité hydraulique et le moindre impact écologique. Le groupement assurera le suivi du projet jusqu'à sa mise en service à l'issue des travaux.



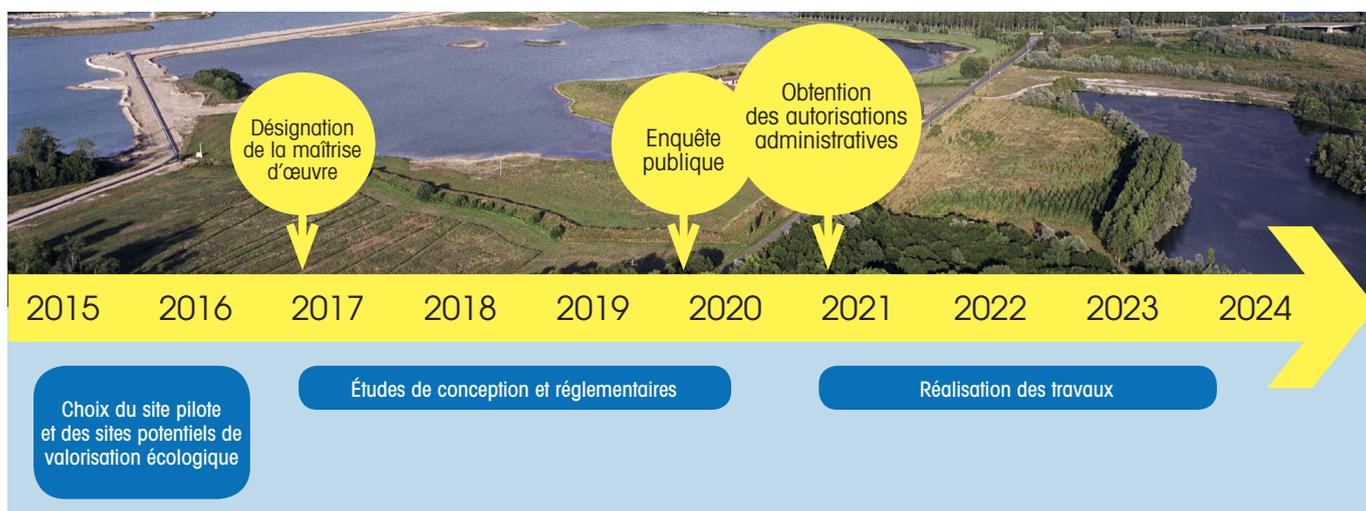
**PORTRAIT** JEAN DEY  
Président de la FDPMA 77

Depuis 2016, Seine Grands Lacs et la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique travaillent de concert pour la mise en œuvre des mesures en faveur de la faune piscicole sur le territoire de la Bassée. Objectif commun : atteindre le bon état écologique des eaux sur les axes fluviaux régulés par les lacs-réservoirs.

Au vu de la fécondité du partenariat sur le plan opérationnel et de l'émulation scientifique suscitée, Jean Dey, nouveau président fédéral, se félicite de la poursuite de la collaboration en 2017 autour notamment de la gestion des espèces piscicoles invasives. L'expertise de la fédération en matière de suivi et d'inventaires sera également mise à contribution pour la réalisation d'une analyse de l'évolution des peuplements piscicoles en Bassée.

LA FÉDÉRATION  
DE PÊCHE, UN ACTEUR  
ENGAGÉ POUR  
LA BIODIVERSITÉ

### ► PLANNING PRÉVISIONNEL



### ► CONTACT

L'équipe du projet d'aménagement de la Bassée se tient à votre disposition pour toute question :  
[eptb@seinegrandslacs.fr](mailto:eptb@seinegrandslacs.fr) ou 01 44 75 29 29